

GRANDES CULTURES : SE FORMER POUR S'ADAPTER DURABLEMENT AUX ÉVOLUTIONS DU SECTEUR



L'AVENIR EN GRANDES CULTURES PASSE PAR LA FORMATION DES AGRICULTEURS

SOMMAIRE

Synthèse des exposés sur les évolutions à venir

◆ Technique et technologique :

Franck Wiacek - ARVALIS

Julien Charbonnaud - CETIOM

◆ Politique :

L.aurent Baraduc - CHAMBRES
D'AGRICULTURE du CENTRE

◆ Économique :

François Luguenot - IN VIVOS
MARCHÉS

Table Ronde : les besoins en formation des producteurs de grandes cultures

◆ Etienne Gangneron - FNSEA

◆ Jean-Marc Dubois - AXEREAL

◆ Christiane Lambert- VIVEA

◆ Guy Vasseur - APCA



François Thibault - CRCA

François Thibault, président de la Caisse régionale du Crédit Agricole Centre France, est heureux d'accueillir la conférence-débat organisée par VIVEA. Cette initiative témoigne d'une volonté permanente de répondre aux besoins des agriculteurs et ainsi garantir : leur capacité d'adaptation, la réactualisation de leurs compétences et connaissances, leur efficacité personnelle.

Le Crédit Agricole s'est récemment impliqué dans un partenariat avec les Jeunes Agriculteurs du Centre pour déterminer quelles seront les conditions de réussite des installations en 2013. Les enquêtes menées dans ce cadre auprès de 40 agriculteurs montrent que les besoins en formation concernent davantage la gestion de la volatilité des prix que la maîtrise technique.

Ces propos sont complétés par Denis Couturier, Vice-président des JA CENTRE, qui précise qu'à l'issue de ces enquêtes, plusieurs axes de travail ont été identifiés par les partenaires. La nécessité de mieux comprendre la mise en

marché et de maîtriser les coûts de production est relevée, elle renforce le bien-fondé d'un plan de développement économique auquel participe le chiffrage du projet. L'enquête met également en évidence la nécessité de continuer à se former après l'installation pour acquérir de nouvelles compétences et échanger avec d'autres exploitants.



Eric Hardy Président du Comité VIVEA

Eric Hardy, président du Comité régional VIVEA Centre, introduit la conférence-débat en remerciant les intervenants et participants à la table ronde. Il en précise l'objectif. La conférence-débat doit permettre d'éclairer les besoins en compétences des agriculteurs producteurs de Grandes Cultures en région Centre. Ils doivent en effet faire face à plusieurs défis simultanés : adaptation à la nouvelle PAC et aux objectifs du Grenelle de l'Environnement, dans un contexte de variations importantes des cours et de hausse des charges. La démarche de VIVEA est **proactive** : elle consiste à anticiper les change-

ments plutôt que de les subir. Eric Hardy prévient : « les éléments qui vont vous être présentés, même s'ils sont discutables, constituent le reflet des orientations vers lesquelles nous nous dirigeons. Seules les décisions politiques feront varier les curseurs vers le meilleur ou le pire. » Il rappelle que la région Centre est un territoire dynamique en termes de formation. En 2010, ce sont près de 30% des contributeurs qui se sont formés, résultant d'une action conjointe des comités et des conseillers. En partenariat avec les organismes de formation, Eric Hardy souhaite profiter de ce dynamisme pour tracer les pistes de formation de demain permettant à un maximum d'agriculteurs de s'adapter aux exigences sociétales et économiques.

Cette conférence-débat constitue le point de départ d'une réflexion qui a vocation à associer le plus largement possible l'ensemble des acteurs pour élaborer un plan de formation qui soit le reflet des besoins des producteurs de grandes cultures de la région Centre.

LES ÉVOLUTIONS TECHNIQUES ET TECHNOLOGIQUES PRÉVISIBLES POUR LE SECTEUR DES GRANDES CULTURES



Franck Wiacek - Arvalis

Franck Wiacek, Chef du Département Actions Régionales France chez ARVALIS Institut du Végétal et Julien Charbonnaud, Ingénieur Développement Région Centre au CETIOM, ont d'abord rappelé l'importance des productions céréalières et fourragères en France qui représentent plus de 25 millions d'hectares.

Le marché des grandes cultures répond à des fondamentaux :

- le niveau de production,
- la consommation mondiale,
- le niveau des stocks.

Il est influencé par des facteurs externes en particulier la parité euro/dollar et la spéculation sur les produits alimentaires. Des fluctuations importantes sont observées sur les marchés des grandes cultures ainsi qu'un niveau de stock assez faible au plan mondial qui génère des inquiétudes. Cette situation invite à maintenir un volume de production important.

Les productions céréalières s'exercent dans un contexte réglementaire de plus en plus contraint : les dispositifs réglementaires s'empilent (conditionnalité, Directive nitrate, SDAGE, Loi sur l'eau, Ecophyto 2018...).

Les orientations techniques doivent donc servir une agriculture rentable économiquement, productive (en qualité et en quantité) et qui fasse apparaître l'exploitant agricole comme un contributeur positif à l'environnement. Pour cela, il est nécessaire de :

- maîtriser l'usage des produits phytosanitaires,
- reprendre les fondamentaux oubliés pour sécuriser l'outil de production (gestion des sols, fertilité, nutrition NPK

a minima...),

- maîtriser les transferts à l'environnement et protéger l'utilisateur.

Les besoins de formation identifiés peuvent être pourvus par une mobilisation de l'ensemble des techniques permettant de réduire la pression parasitaire, cibler les interventions et optimiser la pulvérisation par les moyens suivants :

- valoriser la diversité et le progrès génétique, notamment pour développer les résistances génétiques aux parasites (maladies et ravageurs) ;
- déployer les outils d'aide à la décision massivement ;
- utiliser si possible les leviers agronomiques pour atténuer la pression parasitaire (rotations, travail du sol, dates de semis, gestion des résidus,...) ;
- améliorer l'efficacité de la pulvérisation ;
- avoir recours, si possible, aux techniques alternatives de lutte, n'utilisant pas de produits phytosanitaires.



Julien Charbonnaud - Cetiom

Les essais menés sur l'utilisation des leviers agronomiques (diminution de l'enherbement dans les rotations classiques blé/orge/colza) ou sur la compétitivité des adventices ont apporté des résultats satisfaisants. Ils doivent être transférés aux agriculteurs par l'observation sur le terrain.

ARVALIS et le CETIOM préconisent des formations très pratiques et pédagogiques associant la sensibilisation en salle à la perception sur le terrain.

Selon Franck Wiacek et Julien Charbonnaud, les formations doivent être complétées par un diagnostic précis des risques permettant une adaptation des pratiques

culturelles pour maîtriser les transferts qu'il s'agisse de pollutions ponctuelles (autour du pulvérisateur) ou de pollutions diffuses (au champ).

Les outils de décision à distance (OAD) disponibles pour réaliser des diagnostics de production ou du conseil culturel, tels que mileos, plani-LIS ou encore FARMSTAR, **sont insuffisamment connus des agriculteurs**. Il est donc nécessaire de former les agriculteurs pour utiliser ces outils.

En conclusion de leur intervention, Franck Wiacek et Julien Charbonnaud ont insisté sur le pas de temps laissé aux agriculteurs pour mener ces changements de pratiques. En effet, au Danemark, la diminution drastique des produits phytosanitaires s'est traduite par une modification de la destination des produits sur les marchés. Ils ont également rappelé que 30 à 70 % des produits phytosanitaires ne sont jamais retrouvés dans l'eau. L'enjeu est donc avant tout **d'optimiser la gestion des produits phytosanitaires** et, dans certains cas, de les réduire.



L'implantation en semis direct d'un couvert gesse + fenu grec + lentille associé au colza concurrence le développement du géranium.

... intégrer l'ensemble de ces enjeux revient à produire plus en quantité et en qualité, en utilisant moins d'intrants, dans un contexte de marché volatile avec un climat changeant et sous le regard attentif de la société....

LES EVOLUTIONS A MOYEN TERME DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE: LA PAC A L'HORIZON 2020 (POST 2013)



Laurent Baraduc – CA Centre

Laurent Baraduc, du réseau d'économie mutualisé des Chambres d'agriculture de la région Centre, a d'abord posé le calendrier des négociations de la future PAC : elle doit être opérationnelle au 1^{er} janvier 2014. C'est la Commission européenne qui fait des propositions écrites, le vote de la PAC relève, pour la première fois, d'une co-décision entre le Parlement et le Conseil européens. La première communication sur la PAC de la Commission est intervenue le 18 novembre 2010. Le Parlement formule actuellement son avis sur cette communication (rapport DESS). Les premiers projets de règlements doivent intervenir à l'automne 2011. Compte tenu des échéances électorales en France et en Allemagne, il est fort probable que les arbitrages définitifs n'interviennent qu'après ces échéances.

L'orientation générale donnée à la PAC par la Commission est une agriculture compétitive tant sur le plan économique qu'environnemental. Sur le plan économique, le défi consiste à contribuer à la sécurité alimentaire en augmentant la production et en maintenant la compétitivité de l'agriculture européenne. Le défi économique intègre également **la viabilité de l'agriculture** : limitation des variations des revenus, mesures de compensations territoriales, renforcement du pouvoir des agriculteurs dans les filières.

Sur le plan environnemental, le défi consiste à utiliser durablement les ressources naturelles et à contribuer à la lutte contre le changement climatique. Le challenge que la PAC doit également relever est de maintenir l'équilibre territorial et la diversité des zones rurales : emploi en milieu rural, diversification, diversité structurelle des exploitations, accès aux marchés locaux.

La structure proposée pour la future PAC repose sur **deux piliers rénovés** :

- Le 1^{er} pilier correspond à des mesures annuelles financées par l'Union européenne et intègre deux types de mesures :
 - des soutiens directs (4 niveaux de soutien),
 - des mesures de marché (filets de sécurité).
- Le 2^{ème} pilier correspond à des mesures pluriannuelles et contractualisées optionnelles et cofinancées par les États ; il intègre :
 - des mesures de développement rural,
 - des mesures de gestion des risques.

Les soutiens directs du 1^{er} pilier seront ciblés sur les agriculteurs actifs et « verdis » : une partie de l'aide sera conditionnée à des critères environnementaux. La recherche d'une **plus grande équité** et d'un soutien plus harmonisé entre les territoires conduit à un abandon des références historiques et à l'introduction d'une limite supérieure pour les paiements directs perçus par les exploitations individuelles de grande taille.

Les futurs paiements du 1^{er} pilier seront composés comme suit :

- un paiement destiné à soutenir le revenu de base découplé et uniforme à l'échelle d'un État-membre ou d'une région ;
- un soutien à la fourniture de biens publics environnementaux : il s'agit de mesures annuelles et non contractuelles allant au-delà de la conditionnalité ;
- un soutien additionnel dans les zones à contraintes naturelles spécifiques, optionnel pour les États-membres,

découplé, et complémentaires aux mesures de soutien du 2^{ème} pilier (ICNH) ;

- un soutien à certaines régions et formes particulières d'agriculture, optionnel pour les États-membres.

Les outils actuels de régulation des marchés seront maintenus avec quelques ajustements. L'utilisation des filets de sécurité sera limitée aux cas de crises de prix et de perturbations du marché.

Une amélioration du fonctionnement de la chaîne alimentaire est attendue par la mise en œuvre des moyens suivants : répartition de la valeur ajoutée entre les maillons, contractualisation, transparence des marchés dérivés...

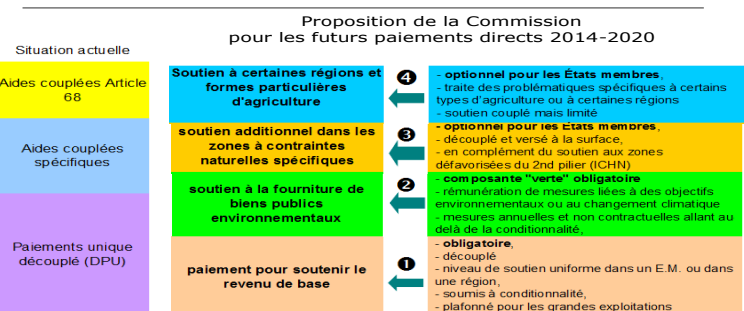
Les principales innovations relatives à la politique de développement rural concernent l'introduction de la lutte contre le changement climatique et la **gestion des risques** (renforcement des outils assurantiels et des fonds de mutualisation, mise en place d'un outil de stabilisation des revenus non distorsif).

Le débat sur la PAC interfère avec d'autres dossiers (régulation des marchés financiers, négociations à l'OMC, évolution de la politique de cohésion, application de la directive cadre sur l'eau...). C'est le cadre budgétaire fixé qui définira le cadre et le champ des possibles.

Pour Laurent BARADUC, l'enjeu est le maintien de la compétitivité de l'agriculture européenne sur les marchés internationaux. L'évolution de la conjoncture à cette échelle est rapide et crée de l'incertitude. L'agriculteur doit en conséquence changer ses codes de réflexion et s'abstraire de raisonner en quantité pure.

Comité régional VIVEA Centre le 29/04/2011

Les futurs paiements directs du 1er pilier 4 niveaux de soutien distincts



LE MARCHÉ DES CÉRÉALES : SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES



François Luguenot – Invivo Marchés

Depuis quelques temps déjà, la presse quotidienne nationale se fait l'écho de ce qui se passe sur les marchés des céréales. Ainsi, ce qui a constitué une préoccupation quotidienne de l'humanité pendant très longtemps reprend de l'importance. Retour en arrière pour contribuer à expliquer cette situation...

Depuis la révolution verte, les pays producteurs de céréales ont progressivement constitué des stocks. Jusqu'en 2007-2008, il ne s'est rien passé, les prix étaient déprimés et les acteurs ont vécu sur les acquis des stocks ainsi constitués. Après les événements de 2007, traduits par certains comme des émeutes de la faim, la production a été supérieure à la consommation pendant deux ans puis les bonnes résolutions ont été oubliées. En 2009-2010, les prix se sont envolés car les fondamentaux du marché étaient haussiers (diminution de récolte dans les plaines russes en raison de la sécheresse).

Le marché est de plus en plus tendu, il est anxiogène, il réagit au moindre événement. **C'est pourquoi les variations de prix sont importantes à la hausse comme à la baisse.**

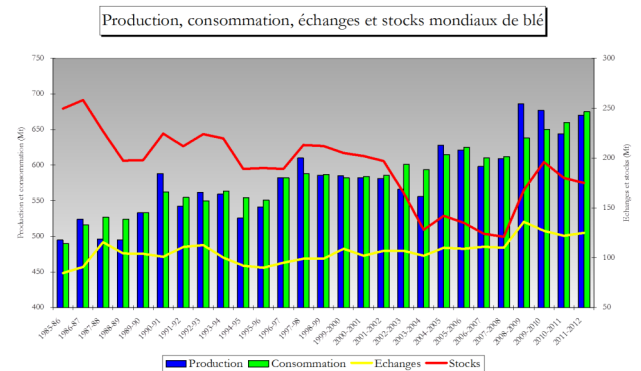
Or il faut se méfier des grandes projections mondiales : « on annonce entre 8 et 11 milliards d'habitants sur terre en 2050 mais on oublie que cela n'a jamais fonctionné comme cela au cours de l'histoire : nous serons éventuellement 9 milliards d'habitants si nous sommes capables de les nourrir ». La carte de la répartition des ressources en eau montre qu'elle est inversement

proportionnelle à la quantité de population. Cette inégalité d'accès aux ressources naturelles n'est pas prise en compte par les décideurs politiques. Enfin, on observe que la demande actuelle de céréales par personne est en constante augmentation alors que, dans le même temps, la moyenne des surfaces cultivées par personne diminue (elle est passée de 0,15 à 0,09 ha/p entre 1994 et 2010).

L'Union européenne figure parmi les producteurs de céréales les plus importants. L'activité agricole est géopolitique. Ainsi, si l'Union européenne produit moins de céréales, elle va perdre de l'influence dans les zones moins outillées. **L'UE a un devoir d'exportation**, elle doit élaborer des liens de confiance avec ces zones au sein desquelles les déplacements d'agriculteurs vers les métropoles ont entraîné une hausse des importations. Il est important de contribuer à une structuration agricole qui est une condition importante de la stabilité politique.

Les tensions existantes sur le marché vont faire que les prix vont continuer à fluctuer. Tout ce qui peut contribuer à stabiliser le marché est donc positif. Les marchés à terme ont un intérêt indéniable même s'ils ne résolvent pas tout notamment les problèmes agronomiques. La stabilisation des marchés par les États est positive comme le confirme l'expérience antérieure de la PAC.

Les fluctuations de prix vont contraindre le producteur à définir une stratégie de commercialisation de sa production avec le collecteur.



Pour François Luguenot, **il est important de ne pas désarmer sur la production car satisfaire les besoins alimentaires, c'est contribuer à la stabilité politique.** Pour cela il faut sophistiquer les productions.

En réponse à une question du Vice-Président de la coopérative d'Agropithivers sur la fiabilité des indicateurs de stocks mondiaux, François Luguenot confirme qu'effectivement les données sont de moins en moins fiables car il y a un désinvestissement global sur les outils statistiques. La baisse de la qualité des statistiques contribue également à la volatilité des prix.

... Les fluctuations de prix vont contraindre le producteur à définir une stratégie de commercialisation de sa production avec le collecteur...

COMMENT LA FORMATION PEUT-ELLE CONTRIBUER A L'ADAPTATION
DES PRODUCTEURS DE CEREALES ET OLEAGINEUX AUX ENJEUX
QUI ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS PAR LES INTERVENANTS PRÉCÉDENTS ?

Etienne Gangneron,

Vice-Président de la FNSEA

C'est difficile pour un agriculteur d'être à la fois un bon praticien, un bon employeur et d'anticiper le marché.

Il est également important de **se former pour apprendre à communiquer sereinement avec la société**. C'est une des garanties pour que les élus politiques prennent des décisions réalistes.

Il faut privilégier la formation de groupe.

Christiane Lambert,

Présidente de VIVEA

Les besoins en compétences des producteurs de grandes cultures concernent les domaines suivants :

- une meilleure **capacité de gestion**
- **La faculté d'appréhender une situation et faire les bons choix** notamment par rapport à la diminution des soutiens directs et des mécanismes d'intervention public.
- **la maîtrise des coûts de production.**
- **la maîtrise des coûts des impacts environnementaux.**

À l'avenir, il faudra produire plus et mieux avec moins de ressources. Il est donc nécessaire d'anticiper dès à présent, d'appliquer les solutions existantes et le faire savoir sinon les pressions environnementales continueront.

Il est nécessaire de travailler à la fois sur les compétences des agriculteurs et celles des formateurs.

L'agriculteur doit être en position de savoir faire l'analyse et la synthèse des différents discours et savoir en parler avec les autres au sens large.



J.M. Dubois

E. Gangneron

C. Lambert

G. Vasseur

Jean-Marc Dubois,

Président d'AXEREAAL

Il est nécessaire de **former les agriculteurs à la compréhension des marchés afin qu'ils maîtrisent leurs décisions.**

Il est également important de former les responsables qui deviennent décisionnaires dans des structures coopératives dont la taille est de plus en plus importante.

Guy Vasseur,

Président de l'APCA

Pour produire plus et mieux, ce n'est pas simple, nous avons besoin de résultats de la recherche appliquée et fondamentale. C'est pourquoi **il est nécessaire de maintenir un investissement important dans la recherche.**

Sur le plan économique, la mondialisation du marché est une évidence, les agriculteurs doivent pouvoir l'appréhender et décider d'agir individuellement ou collectivement. Il faut que la formation lui confère ces capacités.



CONCLUSION

Christiane Lambert resitue le contexte dans lequel la décision a été prise de réfléchir sur l'accompagnement par la formation des producteurs de grandes cultures. C'était il y a un an en Comité Consultatif des Présidents de VIVEA en pleine crise du secteur. Aujourd'hui l'ambiance est plus sereine pour les céréaliers. Les contextes sont différents d'une production à l'autre et très évolutifs.

Elle rappelle l'importance des fonds disponibles pour la formation continue des agriculteurs et dont l'affectation est décidée par les professionnels. Elle souligne également que les agriculteurs se forment davantage que les autres catégories socio-professionnelles. Le succès du dispositif de formation préparatoire au Certiphyto témoigne d'une mobilisation professionnelle importante sur les enjeux environnementaux et de protection de la santé. Les agriculteurs sont satisfaits de ces formations et sollicitent des apprentissages complémentaires.

Pour conclure sur le volet environnemental, Christiane Lambert rappelle l'importance pour les agriculteurs de s'engager dans la certification **Haute Qualité Environnementale**, qui correspond à une démarche mi-offensive de la profession et répond aux attentes de la société. La communication de la profession agricole doit en effet se faire à la fois sur une **promesse** (d'amélioration des pratiques) et sur une **preuve** (pratiques actuelles compatibles avec un niveau d'exigences important). Ainsi on évitera que des réglementations absurdes voient le jour.

Le profil des agriculteurs, et de leurs installations, évoluent. Cette diversité est une richesse, les différents types de modèles ne doivent pas être opposés. L'agriculture, et ses différents modèles, est une source de solutions énergétique, environnementale. Elle est à l'origine de la diversité agronomique, gastronomique, territoriale et culturelle française et nous devons en être fiers et savoir en parler positivement.



FONDS POUR LA FORMATION DES
ENTREPRENEURS DU VIVANT



ERIC HARDY, PRESIDENT
COMITE REGIONAL
VIVEA CENTRE

Une publication de VIVEA

9, allée Pierre de Fermat
63170 AUBIERE

☎ : 04 73 29 47 20

☎ : 04 73 29 47 21

@ : contactcentre@vivea.fr

Rédacteur de la publication :

Catherine Ménard

Contacts :

Franck Pradel ☎ 06.77.15.55.95

@ f.pradel@vivea.fr

Julien Tuesta ☎ 06.07.71.26.35

@ j.tuesta@vivea.fr

Responsable éditorial :

Jean-Jacques Loussouarn